

Les plaquettes de Coridys ont pour mission de vous présenter les différents troubles qui peuvent exister et expliquer leurs répercussions dans la vie quotidienne.

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de ces difficultés : troubles neurologiques, troubles du développement ou pathologies acquises au cours de la vie.

Une évaluation approfondie permet d'en comprendre l'origine et les répercussions dans la vie quotidienne, sociale ou professionnelle.

La détection des troubles chez la personne et l'établissement d'un diagnostic sont importants pour adapter au mieux la prise en charge.

Cette première étape ne pourra se faire qu'en partenariat avec l'entourage et les différents professionnels qui accompagnent la personne (milieu familial, médical, scolaire et/ou professionnel, social).

Nous vous proposons également quelques idées pour les accompagner au mieux.

Ces plaquettes utilisent volontairement des mots simples.

Plus d'informations sur [www.coridys.fr](http://www.coridys.fr)

### Coridys propose différentes aides :

- Des services **d'information** et de **documentation**
- Des **bilans d'évaluation** des troubles cognitifs et de leurs conséquences dans la vie quotidienne.
- Des dispositifs de **suivi** et de **soutien** des personnes concernées et de leur famille.
- **La formation des professionnels.**

### Dans le but de :

- Comprendre les troubles et connaître les différents moyens de les compenser.
- Comprendre et accepter le diagnostic et ses conséquences.
- Réaliser ses projets de vie en cohérence avec ses souhaits et possibilités.
- Être informé et soutenu sur les moyens d'agir.



04 83 57 49 42  
[coridys@coridys.fr](mailto:coridys@coridys.fr)  
[www.coridys.fr](http://www.coridys.fr)

## Les troubles neurocognitifs

### Les Traumatismes Crâniens / Les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC)



## Définition et Origine

Le **traumatisme crânien** correspond à une lésion du cerveau **provoquée par un choc à la tête** (chute, accident de la route, accident sportif, agression...).

La gravité peut varier d'un traumatisme léger (commotion) à une atteinte plus sévère.

### L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC)

est un événement soudain provoqué par un **problème de circulation sanguine dans le cerveau**. Il survient lorsqu'un vaisseau sanguin se bouche (AVC ischémique) ou se rompt (AVC hémorragique), empêchant une partie du cerveau d'être correctement alimentée en oxygène.

## Signaux d'alerte

Pour un **AVC** : règle **VITE**

**V – Visage** : un côté du visage s'affaisse, sourire asymétrique.

**I – Inertie d'un membre** : faiblesse ou paralysie d'un bras ou d'une jambe.

**T – Trouble de la parole** : difficulté à parler, à articuler ou à comprendre.

**E – Extrême urgence** : appelez immédiatement le 15 (ou le 112). Chaque minute compte.

## Conséquences

### Après un traumatisme crânien (TC)

Les **conséquences** peuvent être **très variables**. Elles incluent parfois des **troubles moteurs** (équilibre, coordination), mais aussi des difficultés dites « invisibles » : **troubles de la mémoire** et de **l'attention, lenteur, fatigabilité** importante, **difficultés d'organisation, changements émotionnels** ou **comportementaux**. Certaines difficultés peuvent apparaître progressivement.

### Après un accident vasculaire cérébral (AVC)

Les conséquences **dépendent de la zone du cerveau touchée**. Elles peuvent se traduire par une **paralysie** ou une **faiblesse** d'un côté du corps, des **troubles du langage**, de la **vision**, ou des **difficultés cognitives** (mémoire, attention, raisonnement).

Des **changements émotionnels** ou une grande **fatigue** peuvent également survenir.

## Situation de handicap ?

Les **séquelles** d'un traumatisme crânien ou d'un AVC peuvent entraîner des **situations de handicap dans la vie quotidienne, professionnelle ou sociale**. Certaines difficultés sont visibles, d'autres plus discrètes mais tout aussi impactantes (fatigue, troubles cognitifs, lenteur). La **reconnaissance** de ces séquelles permet de **mettre en place des aménagements, des aides techniques ou humaines** et de faciliter l'accès aux droits, afin de **favoriser l'autonomie et le maintien du projet de vie**.

## Ce que l'on peut faire

- **Respecter le rythme** de récupération, alterner activité et repos, éviter la surcharge.
- S'appuyer sur des **stratégies simples**, utiliser agenda, rappels, listes, routines pour structurer le quotidien.
- **Adapter l'environnement**, limiter les distractions, simplifier les tâches, sécuriser les déplacements si besoin.
- Stimuler les **capacités préservées**, encourager les gestes et activités possibles, pratiquer régulièrement.
- **Maintenir le lien social** et solliciter l'entourage ou les professionnels.
- **Prendre soin de sa santé globale**, suivi médical régulier, rééducation, prévention des facteurs de risque.

## Des prises en charge possibles ?

Selon les troubles repérés :

- **Suivi médical** : médecin traitant, neurologue, gériatre...
- **Orthophoniste** (langage, communication)
- **Ergothérapeute** (autonomie, adaptation du quotidien et du domicile),
- **Kinésithérapeute** (mobilité, équilibre)
- **Psychomotricien** selon les besoins
- **Psychologue** : remédiation cognitive et accompagnement de la personne et de ses proches face aux changements liés à la maladie.
- **Accompagnement social** : informations sur les droits, aides financières, dispositifs de soutien et solutions de répit.